

## Adopter un jeune majeur étranger de 19 ans

Par Lucbressuire, le 28/01/2014 à 20:03

Bonsoir,

Je suis un homme de 54 ans, français, célibataire et sans enfant.

Je n'ai pas eu d'enfant car les circonstances de la vie en ont décidées ainsi.

C'est toutefois le grand regret de ma vie et je souhaiterai adopter un jeune homme majeur de 19 ans, voilà sa situation actuelle:

Il vit et est né en Côte d'Ivoire mais de nationalité burkinabé (ses grand parents étaient d'origine burkinabés mais ont émigrés en Côte d'Ivoire).

Il a un acte de naissance en règle ainsi qu'une carte d'identité consulaire.

Il a perdu ses parents étant jeune et a été recueilli et élevé par un oncle vivant lui aussi à Abidjan.

Il est d'accord pour que je l'adopte et est en demande d'affection paternelle.

Mon But est de pouvoir lui donner une chance dans la vie et de lui assurer l'affection et l'attention qu'il attend d'un père (c'est sa demande précise).

Je voulais savoir si cela était possible pour moi de l'adopter et quelles étaient les démarches à suivre.

Je vous remercie de votre aide.

Cordialement,

Luc Boulanger